

RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) POUR LA CONCEPTION D'UN GUIDE DE GESTION DE PROJETS, L'ELABORATION D'UN PLAN DE SUIVI-EVALUATION ET LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES EQUIPES DE L'AVFM.

I. PRESENTATION DES COMMANDITAIRES :

L'Association Voix de Femmes Marocaines (AVFM) est une organisation marocaine à but non lucratif fondée en 2007. Elle a pour mission de promouvoir les droits des femmes au Maroc et de lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence à leur encontre.

L'AVFM mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour faire avancer les droits des femmes au Maroc, notamment en matière de lutte contre les violences faites aux femmes, l'amélioration de l'accès des femmes à l'éducation et à l'emploi, ainsi que la promotion de leur participation à la vie politique et publique.

L'association a également mis en place des centres d'écoute pour les femmes victimes de violences, ainsi que des programmes de formation pour les femmes en situation précaire, pour leur permettre de développer des compétences et de trouver un emploi.

L'AVFM travaille en partenariat avec d'autres organisations de la société civile, les autorités locales et les institutions nationales pour renforcer l'impact de ses actions et pour construire un Maroc plus égalitaire et juste pour les femmes.

II. CONTEXTE GENERAL :

L'Association Voix de Femmes Marocaines (AVFM) est une organisation de la société civile engagée dans la promotion des droits des femmes, l'égalité de genre, la participation citoyenne, l'inclusion sociale et économique des populations vulnérables ainsi que le renforcement de la société civile au Maroc.

Dans le cadre du projet **ARC – Amélioration des Ressources et des Capacités**, mis en œuvre dans le cadre du programme **Dialogue**, l'AVFM souhaite se doter d'un **guide de gestion** des projets propre à elle, d'un **plan de suivi-évaluation** adapté à ses interventions, d'outils simples, pratiques et harmonisés, ainsi que d'équipes renforcées sur les méthodes et outils de gestion de projets. Les outils développés devront être adaptés aux réalités de l'association tout en tenant compte des exigences des différents partenaires techniques et financiers.

III. OBJECTIF DE LA MISSION :

La mission vise à accompagner l'AVFM dans la conception d'un **guide pratique de gestion des projets**, l'élaboration d'un **plan de suivi-évaluation** institutionnel ainsi que le **renforcement des capacités des instances de gouvernance et du personnel opérationnel** en matière de **gestion de projets**.

IV. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

La mission devra permettre de :

- Analyser les pratiques actuelles de gestion des projets au sein de l'AVFM ;
- Développer un guide de gestion des projets adapté au fonctionnement de l'association ;
- Harmoniser les pratiques de gestion des projets ;
- Élaborer un système de suivi-évaluation simple et opérationnel ;
- Définir les outils de suivi des projets ;
- Renforcer les capacités des équipes en gestion de projets et en suivi-évaluation.

V. RÉSULTATS ATTENDUES :

À l'issue de la mission :

- Un guide de gestion des projets propre à l'AVFM est élaboré et validé ;
- Un plan de suivi-évaluation adapté aux projets de l'association est développé ;
- Des outils de planification, de suivi et de reporting sont proposés ;
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs sont clarifiés ;
- Les pratiques de gestion des projets sont harmonisées ;
- Les membres des instances de gouvernance et le staff opérationnel disposent de connaissances renforcées en gestion de projets.

VI. TÂCHES PRINCIPALES DU OU DE LA CONSULTANT(E) :

Le/la consultant(e) retenu(e) sera chargé(e) de :

- Organiser une réunion de cadrage avec l'équipe de l'AVFM afin de préciser les attentes, la méthodologie et le calendrier de la mission.
- Réaliser une analyse des pratiques et outils existants de gestion de projets ;
- Identifier les besoins de l'association en matière de gestion, de suivi et d'évaluation ;
- Élaborer un guide pratique de gestion des projets adapté à l'AVFM ;
- Développer un plan de suivi-évaluation comprenant les principaux outils de suivi ;
- Présenter les documents élaborés et intégrer les observations de l'association ;
- Animer une ou plusieurs sessions de formation au profit des instances de gouvernance et du staff opérationnel ;
- Finaliser les livrables de la mission.

VII. LIVRABLES ATTENDUS :

Le/la consultant(e) devra produire les livrables suivants :

1. Une note méthodologique et un chronogramme de la mission.
2. Une note de diagnostic présentant les principaux constats et besoins identifiés.
3. Une première version du guide de gestion des projets de l'AVFM.
4. Une version finale du guide de gestion des projets intégrant les observations de l'association.
5. Un plan de suivi-évaluation comprenant notamment :
 - les principes de suivi-évaluation ;
 - les outils de suivi ;
 - les mécanismes de collecte des données ;
 - les responsabilités ;
6. Les supports de formation et d'animation.
7. Un compte rendu de formation incluant la liste des participant.e.s, les thèmes abordés et les recommandations.
8. Un rapport final de mission.

L'ensemble des livrables devra être remis en version électronique modifiable (Word, Excel, PowerPoint) ainsi qu'en version PDF.

VIII. DURÉE :

La mission est estimée à **vingt (20) jours** ouvrables répartis sur une période prévisionnelle allant du **03 août 2026 au 31 octobre 2026**. ;

Le calendrier définitif de réalisation sera arrêté d'un commun accord entre l'AVFM et le/la consultant(e) retenu(e), en fonction des disponibilités des parties et des besoins de la mission.

IX. PROFIL RECHERCHÉ :

Le/la consultant(e) devra répondre aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (Bac+4 ou Bac+5) en gestion de projets, développement, management, suivi-évaluation ou domaine équivalent ;
- Justifier des expériences dans l'accompagnement des organisations de la société civile ;
- Avoir une expérience confirmée dans la réalisation de missions similaires portant sur le renforcement organisationnel, gestion de projets et suivi-évaluation ;
- Posséder une bonne connaissance des exigences des bailleurs de fonds nationaux et internationaux ;
- Avoir une expérience en animation de formations et en renforcement des capacités des équipes.
- Maîtriser parfaitement la rédaction des documents techniques et des outils de gestion en langue française.

X. DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre un dossier comprenant :

- Une offre technique comprenant :
 - Compréhension de la mission.
 - Méthodologie proposée.
 - Calendrier de réalisation.
- Une offre financière détaillée.
- Un curriculum vitae détaillé du/de la consultant(e) ou des experts mobilisés.
- Les références de missions similaires réalisées.
- Tout document jugé pertinent pour l'appréciation de l'expérience du/de la candidat(e).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse avfm.candidature@gmail.com avec copie obligatoire voix.femmes.maroc@gmail.com, en mentionnant dans l'objet du courrier : « Consultation – Guide de gestion des projets et plan de suivi-évaluation AVFM – Projet ARC ». Ou la déposer directement au niveau de notre bureau sise a rue 2 mars immeuble Aferni 1 porte 4 appartement 111 Riad Salam Agadir.

La date limite de réception des candidatures est fixée au :

17 juillet 2026 à 23h59.

Tout dossier reçu après cette date et heure ne sera pas pris en considération.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

- Monsieur Hamza BOUKFAL : +212 6-70-46-51-51
- Monsieur Hassan AIT AADDI : +212 6-70-46-64-81

XI. DISPOSITIONS FINALES :

Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

L'AVFM se réserve le droit de ne pas donner suite au présent appel si aucun profil ne correspond aux attentes. La sélection se fera sur la base des compétences, de l'expérience et de la pertinence des propositions reçues.

